



Canadian Association of African Studies
Association Canadienne des Études Africaines

Annual Conference 2010 Conférence annuelle 2010

MELCHISEDEK. Chetima. *Le Mémoire : un mode d'expression des minorités politiques au Cameroun depuis l'ouverture démocratique*– Université Laval

L'année 1990 marque le retour au multipartisme et à la démocratie pluraliste dans la plupart des pays africains. Définie dans son acception classique comme étant le « gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple », la démocratie requiert une participation active du peuple à la gestion des affaires publiques et au processus de prise de décision. Au Cameroun, l'ouverture démocratique a favorisé le retour aux structures traditionnelles et l'émergence d'une multitude d'acteurs sociaux (associations et regroupements régionaux et ethniques). Ces différentes associations ethniques ou régionales, quoique se proclamant apolitiques, servent néanmoins d'instruments de lutte politique. Leur principal mode d'expression est l'incitation à la désobéissance civile et les mémorandums.

Dans cette communication, je voudrai essentiellement m'appesantir sur le mémorandum comme mode d'expression et de contestation politique des groupes ethniques qui s'estiment être des laissés-pour-compte de l'administration. Les mémorandums sont essentiellement l'œuvre d'élites intellectuelles qui se donnent une vocation de porte-paroles de leur aire socioculturelle ou de leur ethnie auprès des instances supérieures de l'Etat. Ils sont le plus souvent adressés au Président de la République et expriment d'une certaine manière l'injustice sociale à l'égard de leur groupe socioculturel.

En analysant la structure et le contenu des mémorandums du Grand-Nord et sur celui des chrétiens et animistes du Mayo-Sava (Monts Mandara) adressés pour la plupart au Président de la République, il s'agira d'appréhender les relations entre la société civile et l'État. Quelle est la réaction du gouvernement face à ces revendications politiques dès lors que la plupart des ethnies ou de groupements culturels qui écrivent un mémorandum représente pour le pouvoir en place un intérêt réel du point de vue démographique ? Quel est le degré d'autonomisation de la société civile face à l'État dans ce cas de figure dans la mesure où la société civile devient un lieu de lutte politique et se trouve ainsi manipulée par l'État lors des élections en échange de quelques postes administratifs dans les ministères et dans d'autres services ?

Langue de présentation : Français.